

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 avril 2023

<p>Membres :</p> <p>- afférents au Conseil : 15</p> <p>- en exercice : 14</p> <p>- présents : 13</p> <p>- votants : 13</p> <p>Convocation en date du : 14 avril 2023</p> <p>Affichée le : 14 avril 2023</p>	<p>Le dix-huit avril deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p>Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p>Absents excusés : RODAMEL Karine</p> <p>Secrétaire de séance élu : BERNONVILLE Yves</p>
--	--

N° 2023D201	BUDGET ASSAINISSEMENT : CHOIX DUREES D'AMORTISSEMENT
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle l'obligation faite aux communes d'amortir les immobilisations figurant aux comptes suivants :


- 203 frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion
- 208 Autres immobilisations incorporelles
- 213 Constructions
- 2156 Matériel spécifique d'exploitation
- 131 subventions d'équipement

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'adopter les durées d'amortissement suivantes, **sur le budget assainissement** :

Compte	Libellé	Durée d'amortissement
203	frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	10 ans
208	autres immobilisations incorporelles	10 ans
213	Constructions et réseaux	Suivant les travaux réalisés : - travaux station : 30 ans - travaux réseaux assainissement : 60 ans
2156	matériel spécifique d'exploitation	Suivant la valeur de l'immobilisation (TTC) : - moins de 1.000 € : 1 an - au-delà de 1.000 € : 10 ans
131	subv. d'équipement	Suivant les travaux réalisés : - travaux station : 30 ans - travaux réseaux assainissement : 60 ans

Le Secrétaire de Séance
 Yves BERNONVILLE



ROZIER EN DONZY, le 27/04/2023
 Signé : le Maire, Didier BERNE

